

SYSTEME PROTECTEUR INCOLORE SOLVANTÉ (IMPREGNATEUR + PROTECTEUR SOLVANTE)

Centre de Formation à Aix-en-Provence
Renseignements: info@centre-formation-decoration.com
Assistance Technique Centre de Formation

0899494004

N° de téléphone de la ligne d'assistance technique

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Le système Protecteur Solvanté comprend deux produits de finitions et de protections des « bétons décoratifs ».
 - Ce système protège les bétons des agressions courantes, modérées et non stagnantes: huiles, agents, nettoyeurs, alcool, café... idéal en milieu humide tel que salles de bain, douches ou à l'extérieurs.
- Les deux produits sont des liquides prêts à l'emploi:
- 1) L'**IMPREGNATEUR** est un liquide blanc non toxique en phase aqueuse.
 - Il est utilisé comme imprégnation avant vernis.
 - Il durcit la surface du béton et renforce la structure cristalline des bétons par la formation de composés minéraux de grande dureté.
 - Il augmente l'imperméabilisation par effet 'bouche pore'.
 - Il évite les reprises/traces d'outils liés à l'application ultérieure de produits solvantés.
 - Applicable en 2 à 3 couches.
 - 2) Le **PROTECTEUR SOLVANTE** est un liquide incolore en phase solvant prêt à l'emploi.
 - Permet d'obtenir une finition esthétique et uniforme (aspect satiné).
 - Ravive légèrement les couleurs si utilisé après imprégnateur (fortement sinon).
 - Améliore la résistance à la plupart des tâches et autres 'agressions' ménagères.
 - Protège les 'béton ciré' des agressions extérieures (pollution etc...).
 - Limite la prolifération des végétaux.
 - Facilite l'entretien et le nettoyage.
 - Applicable en 2 à 3 couches.

DOMAINES D'APPLICATION

- Intérieur ou Extérieur.
- Sol, mur & douches.
- **N'est pas adapté à une immersion en permanence : attention particulière aux pentes notamment autour des bondes.**
- Locaux Privatifs à trafic modéré & Pièces à vivre.
- Salles de Bains.
- Plan de vasque: ce n'est pas notre finition idéale (vernis bi-composant solvanté plus adapté) mais peut convenir. Cependant, il résiste mal aux huiles essentielles et produits d'entretien puissants.
- Consultez notre tableau récapitulatif des finitions disponibles afin de choisir le produit le plus adapté à votre projet (disponible chez nos revendeurs ou sur notre site internet).

OUTILS NECESSAIRES

IMPREGNATEUR : Lisseur à vernir, Spalter.

PROTECTEUR SOLVANTE :

- Rouleau Micro Fibre 10mm.
- Gants & Masque à cartouches adapté (cf. précautions/sécurité plus bas).
- Nettoyage des outils :

Imprégnateur: à l'eau immédiatement après utilisation.

Protecteur Solvanté : immédiatement à l'acétone ou diluant peinture universel après utilisation.

PREPARATION DU SUPPORT

- Le support doit être propre, sec, exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance...
- Un nettoyage à l'eau sous pression et ponçage sont recommandés en cas de rénovation possible dans le cas d'une terrasse extérieure.

Dans le cas d'une surface intérieure cas de rénovation, un nettoyage à la lessive type « st marc » à l'aide d'un PAD ou d'une éponge abrasive sont recommandés.

- Sur 'béton décoratif' neuf, une aspiration en profondeur est nécessaire.
- Le support doit être, à 20°C, âgé au minimum de 5 jours s'il s'agit d'un 'béton ciré' avant application de l'imprégnateur et l'humidité résiduelle du support inférieure à 1%.

PREPARATION DU MELANGE

IMPREGNATEUR: Prêt à l'emploi. Ne pas diluer. / **PROTECTEUR SOLVANTE :** Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

MISE EN OEUVRE

Phase 1 : IMPREGNATEUR

- Température ambiante, du support et du produit lors de l'application : entre 12 et 30°C.
- Le produit s'applique, au lisseur à vernir (spalter) de manière uniforme.
- Appliquer en 2 couches minimum (selon porosité et aspect du béton).
- Sec au toucher 'hors poussières' en 30 min à 20°C.
- Ne pas 'surcharger' mais appliquer en plusieurs couches jusqu'à ce que le produit ne pénètre plus. Ne pas laisser de flaques et ne pas appliquer en surépaisseur pour des raisons esthétiques. (Risque de traces blanchâtres)
- Application de la 2ème couche : entre 1 à 4h suivant la température.
- Laisser sécher 48H minimum à 20°C avant l'application du protecteur solvanté.

Phase 2 : PROTECTEUR SOLVANTE

- Température du support et du produit lors de l'application : entre 8 et 30°C.
- Homogénéiser le produit avant utilisation et appliquer en deux couches uniformes, à la brosse ou au rouleau.
- Ne pas appliquer en surépaisseur pour des raisons esthétiques et de solidité, le film pourrait s'écailler.
- Séchage 'hors poussières' en 30mn à 20°C.
- En cas d'application en extérieur, protéger le support de la pluie pendant au moins 1 heure après l'application (à 20°C).
- Temps d'attente entre couches : 8h à 10°C - 5h à 20° - 2h à 30°C.

SECHAGE FINAL

- Le délai de remise en service est de 24h à 20°C.
- La dureté maximum d'un 'béton ciré' est atteinte 28 jours après durcissement des protections.

ENTRETIEN COURANT / RENOVATION

- Afin de préserver le produit et sa finition (vernis, cire etc...) il est conseillé de fixer des tampons en feutre sous les pieds des meubles, chaises etc. ... même s'ils sont en plastique.
- Ne pas laisser stagner les tâches d'eau colorée, de gras trop longtemps. Les essuyer le plus vite possible.
- Pour le nettoyage des surfaces, utiliser des produits courants 'non agressifs' ou notre shampoing

nettoyant.

- Éviter absolument les produits à base d'ammoniaque ainsi que les produits anticalcaires fortement dosés
- Il est important d'entretenir la surface par l'application régulière d'une couche du dernier produit de finition (après nettoyage si nécessaire et ponçage pour retrouver une bonne accroche).
- La fréquence de cette opération est fonction de l'utilisation qui en est faite (vérifier si l'eau 'perle').
- En douche, l'utilisation de la « Cire solide » de la gamme « Les trois Matons » permet en entretien plus facile et une longévité du vernis.

RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

IMPREGNATEUR:

- Consommation : 70 ml et 90 ml /m² par couche.
- Formats Jerricans:
 - ✓ 500mL (jusqu'à 4,2 m² pour 2 couches)
 - ✓ 1 L (jusqu'à 7,1 m² pour 2 couches)
 - ✓ 2 L (jusqu'à 14,3 m² pour 2 couches).
 - ✓ 5 L (jusqu'à 35,8 m² pour 2 couches).

PROTECTEUR SOLVANTE

- Consommation :
 - ✓ 80g environ par m² pour la 1^{ère} couche puis 30g environ par m² pour la 2^{ème} couche.
 - ✓ Soit 120g par m² pour 2 couches
- Formats jerricans :
 - ✓ 500mL (jusqu'à 4,2 m² pour 2 couches)
 - ✓ 1 L (jusqu'à 8,3 m² pour 2 couches)
 - ✓ 2 L (jusqu'à 16,7 m² pour 2 couches)
 - ✓ 5 L (jusqu'à 41,7 m² pour 2 couches).
- Les bidons se conservent 1 an après fabrication dans l'emballage d'origine non ouvert à l'abri du gel, de la chaleur.

PRODUITS ASSOCIES

- Béton taloché - Enduit Béton Coloré / Pure Minéral Béton / INDUX-RBX / SOLIX-SC+
- Shampoing Nettoyant
- Cire Solide de la gamme « Les Trois Matons »

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

- Consulter la version la plus récente de cette fiche technique (voir site internet). Notre service de vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité du produit ne peuvent être acquises qu'en cas d'utilisation du système complet de la gamme Mercadier (primaire, 'béton' et finition) et du strict respect des fiches techniques ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.
- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés.
- Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels.

Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en

fonction des conditions d'application (geste de l'applicateur, température etc.).

HYGIENNE ET SECURITE

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence-Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage

Conseils de prudence-Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Valeurs COV:

Produit	Classe / Sous-catégorie	Valeur maxi UE de COV	Valeur de COV maxi du produit
Imprégnateur	A/h : Impressions fixatrices (phase aqueuse)	30 g/L	0g/L
Protecteur Solvanté	A/f : Lasure non Filmogène Inétérieure Extérieure (phase solvant)	700 g/L	669 g/L



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit respecte l'environnement.

Cette réglementation impose que la plupart des produits de décoration soit munis d'une étiquette qui indique de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV). Celui-ci est indiqué par une classe allant de A+ (absence à très faibles émissions) à C (fortes émissions).